

Affaire Tapie : Et s'il y avait un encore plus gros scandale dans les énergies renouvelables ?

Tous les médias ont les yeux rivés aujourd'hui sur les développements et les péripéties de l'affaire Tapie. Les derniers événements liés à Stéphane Richard sont de la dernière maladresse au niveau économique. L'inexpérience des cabinets ministériels doit en faire rire plus d'un en Allemagne. Le Président de la Deutsche Bank et une vingtaine de collaborateurs ont été interpellés par 500 policiers à leur siège de Francfort l'hiver dernier. Cette spectaculaire opération de police concernait une fraude gigantesque aux énergies nouvelles de plusieurs milliards. Pour autant, la Deutsche Bank fonctionne.

Energies vertes : de gros bénéfices pour les opérateurs privés

Au lieu de recourir à l'angélisme, comment va faire l'État dans cette même affaire d'énergies renouvelables en France ? Car le scandale des énergies nouvelles (éoliennes-solaire) va sortir dans les prochaines semaines pour plusieurs raisons. Curieusement on retrouve le même Borloo dans les méandres de ces milliards verts blanchis puis noircis. C'est son ministère qui a fait signer l'arrêté donnant aux opérateurs un tarif fixé à 20 % de plus que ce que les autorités de régulation estimaient déjà comme très généreux. Mais comme dans l'affaire Tapie, on ne voit son nom nulle part.

C'est le directeur du service qui a signé l'arrêté avec plusieurs semaines entre la signature et la publication au journal officiel. Les gros opérateurs privés qui gèrent les énergies nouvelles réalisent tous grâce à l'impôt des bénéficiaires ignorant la crise, financés à vie par le contribuable qui est obligé de leur acheter leur électricité. Ils multiplient ces marges déjà énormes par deux, grâce aux certificats carbone. Ce sont des options maniées par de mystérieux opérateurs internationaux et sur lesquels aucun contrôle n'est exercé. Ces manipulations atteignent plusieurs milliards de bénéfices par an en France, ainsi que l'a dénoncé officiellement la Cour des Comptes. Les augmentations de l'électricité à 25% sont majoritairement dues à la gigantesque désorganisation des réseaux de cette implantation anarchique.

Une éolienne installée rapporte 800 000 euros à son opérateur

Pour avoir les mains libres, ces opérateurs vont implanter n'importe où leurs éoliennes, de préférence dans des communes rurales reculées où les élus croient toucher un pactole de quelques milliers d'euros, alors que chaque éolienne rapporte 800 000 euros à son opérateur, sans créer un seul emploi sur place, ni ailleurs (les constructeurs sont étrangers à 95%). Mais il y a encore pire. Les députés ont voté la loi sur l'énergie qui interdit formellement aux investisseurs de percevoir une rémunération excessive.

Une filiale d'EDF s'est ruée sur cette manne à travers son dirigeant. Lors de son départ, le rachat de ses parts l'a hissé au hit parade des grandes fortunes françaises. L'année suivante, il en a disparu. Aurait-il profité de l'aubaine pour se délocaliser grâce à une société majoritairement possédée par l'Etat et sur un créneau financé par l'impôt ? Et enfin, pourquoi ses successeurs sont-ils tous parents de personnalités politiques en vue ? Dernier grain de sel : c'est EDF qui fait l'avance à l'État des montants qui vont enrichir considérablement ses filiales contrairement à la loi sur l'énergie.